

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2026-066

SÉANCE DU 24 JUIN 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

**PRÉSIDENT :** Monsieur le Maire

**SECRÉTAIRE ÉLUE :** Madame Johanna BECKERT

**Membres présents :** M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; M. Loïc ALIRAND (Adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (Adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (Adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (Adjoint) ; Mme Isabelle BUSQUET (Adjointe) ; Mme Martine BIARD ; Mme Nicole BRIAND ; M. Alain PAUTROT ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Émile COHEN ; M. Claude LARDY ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Yoann STUCK ; Mme Christelle GERIN-EPELY ; M. Benoît SÉCHET ; Mme Patricia GARCIA ; Mme Nathalie MAYEN ; Mme Nicole COHEN ; M. Gonzague ZIEGLER ; Mme Johanna BECKERT ; M. Jérôme FRANÇOIS ; Mme Nathalie CORNET ; M. Damien JACQUEMONT.

**Membres absents ayant donné pouvoir :** M. Jean-Jacques MARGAINE (Adjoint) donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; M. Jean-Claude MICHEL donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (Adjointe) ; Mme Maryse BODDELE donne pouvoir à Mme Émilie ESCOFFIER-CABY (Adjointe) ; M. Vincent RAFFARA donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS (Adjointe) ; M. Benoît DESACHY donne pouvoir à M. Christophe MOREL-JOURNEL (Adjoint).

**Membre absent :** aucun

Nombre de présents : 28

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 33

**OBJET :** MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Il proposé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur les modifications de fond, selon les modalités suivantes :

1. Ouverture de l'emploi sur d'autres cadres d'emplois afin de permettre un recrutement ou une évolution conformément au développement de l'organisation des services :

Emploi	Cadre(s) d'emploi autorisé(s) avant modif.	Cadre(s) d'emploi autorisé(s) après modif.	Grade(s) minimum prévu(s)	Grade(s) maximum prévu(s)	Cat.	Pôle/ Secteur	Observations
Agent EAJE volant	Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. normale Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. supérieure Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C > C+B	Petite enfance	Permettre le recrutement d'une AP sur le poste volant
<u>2x</u> EJE EAJE Sources	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de cl. normale	Educateur de jeunes enfants de cl. excep.	B > B+C	Petite enfance	Permettre le recrutement d'une AP
EJE EAJE Bergamote	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de cl. normale	Educateur de jeunes enfants de cl. excep.	B > B+C	Petite enfance	Permettre le recrutement d'une AP
EJE EAJE Trottinette	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de cl. normale	Educateur de jeunes enfants de cl. excep.	B > B+C	Petite enfance	Permettre le recrutement d'une AP
<u>2x</u> Auxiliaires des sources	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. normale Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. supérieure Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	B > B+C	Petite enfance	Permettre le recrutement de CAP
<u>2x</u> Auxiliaires Bergamote	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. normale Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. supérieure Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	B > B+C	Petite enfance	Permettre le recrutement de CAP
<u>2x</u> Auxiliaires Trottinette	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. normale Adjoint technique	Auxiliaire de puériculture de cl. supérieure Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	B > B+C	Petite enfance	Permettre le recrutement de CAP
Agent d'accueil piscine	Adjoint administratif	Adjoint administratif Adjoint technique	Adjoint administratif Adjoint technique	Adjoint administratif ppal de 1 <sup>ère</sup> cl. Adjoint technique ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	Sports	Permettre la reconversion d'un agent sur ce poste
Resp. service Culture	Bibliothécaire Assistant de conservation du patrimoine	Attaché Bibliothécaire Assistant de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine	Attaché principal Bibliothécaire principal	B+A	Culture	Changement de filière d'un agent

Soit 13 modifications.

## 2. Modification de la durée hebdomadaire prévue :

Emploi	Cadre(s) d'emploi autorisé(s)	Grade(s) minimum prévu(s)	Grade(s) maximum prévu(s)	Cat.	Pôle/ Secteur	TC / TNC
Agent administratif service juridique et commande publique	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Adjoint d'animation ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	Ressources	TNC 60% > TNC 80%
Agent d'accueil du service des sports	Adjoint d'animation Adjoint administratif	Adjoint d'animation Adjoint administratif	Adjoint d'animation ppal de 1 <sup>ère</sup> cl. Adjoint administratif ppal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 71% > TNC 80%
Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 0.6 > TNC 0.7
Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 0.87 > TNC 0.9
<u>3x</u> Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 0.20 > TNC 0.42
Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 0.22 > TNC 0.72
<u>2x</u> Animateurs périscolaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 0.22 > TNC 0.32
<u>2x</u> Animateurs périscolaire	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> cl.	C	DAECS	TNC 0.22 > TNC 0.42

Soit 12 modifications.

— — — — —

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L.313-1 ;

Vu la délibération n°2024-113 du 18 décembre 2024 et son annexe ;

Vu le tableau des emplois permanents de la collectivité au 12 novembre 2025 ;

Vu les inscriptions budgétaires au chapitre 012, charges de personnel ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial rendu le 26 mai 2026 ;

La Commission Ressources Humaines réunie le 26 mai 2026, entendue ;

Accusé de réception en préfecture  
069-216900811-20260624-DELIB\_2026-066-DE  
Date de réception préfecture : 02/07/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

A l'unanimité par 33 voix pour

- Actualise le tableau des emplois permanents de la Commune tel que défini ci-dessus.
- Dit que les charges de personnels relatives aux effectifs de la Commune d'Écully sont prévues chaque année au chapitre 012 du budget concerné.

Ainsi délibéré,  
A Écully, le 24 juin 2026

La Secrétaire,



**Johanna BECKERT**

Certifié exécutoire le - 2 JUIL. 2026

Le Maire,



**Sébastien MICHEL**

Le Maire,



**Sébastien MICHEL**

Accusé de réception en préfecture  
069-216900811-20260624-DELIB\_2026-066-DE  
Date de réception préfecture : 02/07/2026